



**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DES RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT -  
ANNÉE FINANCIÈRE 2019**

En tant que mairesse de la Municipalité de Cantley et conformément à l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec, je suis fière de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2019. Je me dois, entre autres de vous faire part des faits saillants des derniers états financiers et des rapports de l'auditeur indépendant à leurs égards. J'ai également inclus dans ce rapport un sommaire des principales acquisitions effectuées en 2019 quant aux immobilisations. Finalement, je fais état de la rémunération et de l'allocation annuelle des membres du conseil municipal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

**RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT - 2019**

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 mai dernier, et tel que requis en vertu de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, Monsieur Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier a déposé aux membres du conseil municipal le rapport financier et les rapports de l'auditeur indépendant pour l'année 2019. Ce rapport financier fut dressé par Monsieur Parent et fut vérifié par les auditeurs indépendants de chez Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Ces derniers ont émis, en date du 5 mai 2020, une opinion sans réserve sur les états financiers de la Municipalité, ainsi que sur le taux global de taxation réel. Leurs rapports font état, entre autres de la responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance quant aux états, la responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit desdits états et leur opinion sur ces états.

Le paragraphe d'opinion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 sur les états financiers va donc comme suit :

*« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Cantley au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats, de son actif financier net (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). »*

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER - 2019**

Au niveau des résultats, les revenus se sont élevés à 15 548 706 \$ (dont 410 472 \$ en revenus d'investissement) alors que les dépenses se sont chiffrées à 17 613 369 \$, incluant l'amortissement des immobilisations d'un montant de 2 600 782 \$. Par conséquent, l'année financière 2019 s'est soldé par un déficit de l'exercice de 2 064 663 \$.

### **LES REVENUS DE 2019 (TOTAL DE 15 548 706 \$)**

Malgré la décision budgétaire de ne pas hausser, pour une sixième année consécutive, le taux de taxation des citoyens et citoyennes de Cantley (taxes foncières - catégorie résiduelle et catégorie des immeubles non résidentiels), les revenus émanant de ces taxes foncières ont augmenté de près de 668 000 \$ par rapport à 2018, pour se situer à 12 611 158 \$ en 2019. Cette hausse des revenus est donc majoritairement attribuable aux nouvelles constructions domiciliaires et commerciales sur le territoire de Cantley.

Les revenus de 2019 incluaient, entre autres des subventions d'un montant de 125 281 \$ reçu du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles et de 395 351 \$ en guise de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

Le généreux don écologique reçu de la part de M. Ginns en 2018 et d'une valeur marchande de 700 000 \$ avait augmenté les revenus de 2018; il n'y a eu aucune contribution de ce genre en 2019.

### **LES DÉPENSES DE 2019 (TOTAL DE 17 613 369 \$)**

Les dépenses totales furent en hausse de plus de 2 934 100 \$ par rapport à celles de l'exercice financier 2018. Cette hausse est répartie entre les principaux objets suivants des états financiers :

• Rémunération et charges sociales	400 000 \$
• Biens et services	1 144 300 \$
• Frais de financement	256 300 \$
• Quotes-parts à des organismes municipaux	130 000 \$
• Amortissement des immobilisations	1 003 500 \$

### LES SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Ayant dégagé un déficit des revenus sur les dépenses de 2 064 663 \$ en 2019, les surplus de fonctionnement se situent donc à 214 467 \$ au 31 décembre 2019. Les surplus libres étaient de l'ordre de 139 467 \$ alors que le surplus affecté aux fins du Centre communautaire multifonctionnel (CCM) était de 75 000 \$. On doit se rappeler que le conseil municipal a affecté, par l'entremise de deux résolutions distinctes au cours des dernières années, un total de 1 700 000 \$ aux fins de la construction du CCM.

### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS LORS DE 2019

Voici les principaux travaux et acquisitions qui ont été réalisés au cours de 2019 quant aux immobilisations (acquisitions totales de 12 071 154 \$) :

DESCRIPTION	MONTANT
Travaux de réfection et de pavage des rues	5 804 000 \$
Conversion au DEL de l'éclairage des rues	132 000 \$
Complétion des travaux de construction du CCM	4 548 000 \$
Acquisitions diverses et aménagement des parcs au Service des loisirs, de la culture et des parcs	449 000 \$
Acquisition d'un camion-porteur, d'une chargeuse-rétrocaveuse et d'une camionnette; ainsi que divers équipements au Service des travaux publics	460 000 \$
Acquisition d'un camion-citerne et divers équipements destinés au Service des incendies et premiers répondants	560 000 \$
Acquisition d'ordinateurs et autres acquisitions, dont la plateforme citoyenne « Voilà »	118 000 \$

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit une mention dans le rapport financier annuel de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations sont également reproduites ci-dessous. Notez que ces données excluent les charges sociales.

Élu(e)s en poste en 2019 :

	Rémunération municipale *	Allocation municipale de dépenses	Rémunération de la MRC	Total
Brunette, Madeleine (maireesse)	53 885 \$	16 767 \$	24 096 \$	94 748 \$
De Bellefeuille, Jean-Nicolas (district #6)	19 169 \$	8 711 \$	-	27 880 \$
Joanisse, Louis Simon (district #5)	19 300 \$	8 711 \$	-	28 011 \$
Lapierre, Jocelyne (district #2)	18 910 \$	8 711 \$	-	27 621 \$
Plamondon, Sarah (district #4)	18 369 \$	8 711 \$	-	27 080 \$
Sabourin, Aimé (district #1)	18 754 \$	8 711 \$	-	27 465 \$
Trahan, Jean-Benoit (district #3)	19 699 \$	8 711 \$	-	28 410 \$

\* La rémunération municipale inclut le salaire brut, les jetons de présence aux comités municipaux et la prime de maire suppléant, s'il y a lieu.



\_\_\_\_\_  
 Madeleine Brunette, maireesse  
 Le 9 juin 2020